



Digne-les-Bains, le 12 juillet 2017

## Application du Plan d'Action Sécheresse dans les Alpes de Haute-Provence

### **Déclenchement du stade Alerte à la sécheresse sur le bassin versant du Calavon**

Les départements du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence ont été placés en situation de vigilance vis-à-vis du risque de sécheresse, respectivement les 16 juin et 7 juillet 2017, afin d'anticiper les éventuelles pénuries et de limiter l'impact des prélèvements sur les milieux aquatiques.

Les fortes températures ainsi que l'absence de toute pluie efficace depuis mi-juin sur le bassin du Calavon ont un impact défavorable sur les débits du cours d'eau, ce qui conduit à un nécessaire renforcement de ces mesures : **le stade d'alerte à la sécheresse est ainsi déclenché sur le bassin versant du Calavon** tant dans le Vaucluse que dans les Alpes-de-Haute-Provence.

En application du Plan d'Action Sécheresse, **ce stade d'alerte entraîne des limitations des usages** dont, entre autres, les mesures suivantes :

- Interdiction de prélever et d'irriguer de 9h à 19h ;
- Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et sportifs ainsi que de remplir les piscines de 9h à 19h ;
- Interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage ;
- Interdiction d'arroser les terrains de golf ;
- Réduction des consommations d'eau de 10% pour les activités industrielles et commerciales raccordées au réseau public d'eau potable ;
- Respect des arrêtés préfectoraux complémentaires de restriction d'eau, notifiés aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;
- Réduction de 20% des prélèvements d'eau individuels, agricoles, industriels et commerciaux, quel que soit l'usage.

Les communes concernées sont les suivantes :

| <b>Bassin versant</b> | <b>Communes</b> |            |                      |                    | <b>Stade</b> |
|-----------------------|-----------------|------------|----------------------|--------------------|--------------|
| Calavon               | Banon           | Montsalier | Reillanne            | Simiane-La-Rotonde | Alerte       |
|                       | Cereste         | Opedette   | Revest-du-Bion       | Vachères           |              |
|                       | Montjustin      | Redortiers | Sainte-Croix-à-Lauze |                    |              |

L'ensemble des dispositions applicables est consultable dans toutes les mairies, sur le site de la Préfecture à la rubrique Actualité/Sécheresse, à la Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute Provence et sur Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>